

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 7

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diquaient que là sans doute quelqu'un dormait encore. — Ah ! je crois l'entendre remuer. J'y cours ; au revoir, Madame... C'est qu'elle est bien vieille et presque impotente, voyez-vous.

Là-dessus, Rose me quitta. Puis je la vis reparaitre, soutenant avec beaucoup de précautions une vieille dame vêtue d'une robe noire très propre, coiffée d'un bonnet blanc sur ses cheveux tout gris.

La jeune fille, approchant un fauteuil de la fenêtre, y fit asseoir la grand'mère : après quoi, elle plaça sur le rebord de la croisée la cage où babillait et chantait sa fauvette, qui croyait retrouver un peu de son printemps d'autrefois, au milieu de ces branches, de ces parfums et de ces fleurs.

Alors je vis la petite Rose aller et venir au fond de la chambre, s'occupant du déjeuner et des soins du ménage. Après quoi, je ne vis plus rien, car je sortis, l'heure de mes leçons étant venue.

Quand je rentrai, dans l'après-midi, la grand'mère était toujours assise auprès de la fenêtre, — tricotant un bas noir, ou lisant parfois quelques lignes dans un vieux petit livre relié en chagrin brun, à tranche rouge toute fanée.

Rose avait avancé une petite table auprès du grand fauteuil. Là elle avait étalé ses godets à couleurs, ses pinceaux, ses modèles, et elle coloriait, tout en écoutant jaser la grand'mère et fredonner l'oiseau.

J'appris ainsi qu'elle gagnait leur pauvre vie à toutes deux en coloriant des gravures de modes, des dessins pour de petits albums, occupation pour laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir de la science ou du talent, mais seulement du goût, de l'attention et de l'adresse.

Rose était fille d'un vieux soldat, qui avait fait bien des campagnes, et obtenu à grand-peine, le grade de sous-lieutenant. Il était déjà presque vieux lorsqu'elle était encore toute petite. Grâce à sa décoration, il avait pu la faire admettre à la maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

Mais il était mort bientôt après, et sa veuve était tombée dangereusement malade. Elle avait alors pensé à Rose pour soigner le petit commerce de mercerie qu'elle avait dans un faubourg, et, sentant approcher sa fin, elle avait rappelé l'enfant.

La maladie de la pauvre femme avait duré longtemps, avait tout englouti. A sa mort, il ne restait que des dettes à la pauvre vieille grand'mère et à la fillette de quinze ans.

Rose s'était alors trouvée bien heureuse de pouvoir utiliser les quelques notions de dessin et d'aquarelle qu'elle avait rapportées du pensionnat de Saint-Denis.

Ses gains étaient cependant bien modestes, et elle devait les employer avec beaucoup d'économie. Ce qui n'empêchait pas qu'avec ce peu, qu'il fallait ménager, la grand'mère ne fût toujours bien soignée, le front de Rose toujours joyeux, sa robe très simple toujours propre, sa petite chambre bien rangée et sa fenêtre toujours fleurie.

(A suivre.)

On malin.

Quand on razàrè a eimbardouffà la frimousse de 'na pratiqua, et que lài ràclèli la potta, ye repassè son rajão su sa man se cé rajão n'est pas prão ardeint et fà regregni lo naz dè cé qu'est su la chaula. Quand onna fenna met couàirè sa soupa, le rattusè, se lo fù n'est pas prão tsaud. Quand on tià-caïon sàbrè on anglais dè Payerno, lo fuset raffilé lo tailleint dè son couté. Quand lè z'abots d'on tsai viront trào gras, on eingrèssè lè z'assis ; et quand on sàitão a coumeinci se n'andein et que sa faulta ne fratsè pas l'herba ein creseneint, mà laissè dâi quiettès et dâi z'adzès, lài baillè on coup dè moletta. Tsacon cognâi lo remido que convint à se n'uti quand ne va pas ; et on iadzò qu'on sâ cein que faut, l'est bon ! on sâ à quiet s'ein teni : on ne s'amusè pas à eintsaplià onna cutrà, et on ne sè sai pas dè la màola po appoeinti on cro.

Janôt Matafan, que sâ cein que l'a à fèrè, ne s'einquiètè pas dè savâi se ne tsau pas dè fèrè dinsè ào autrameint ; et quand l'a accoutemâ oquiè, n'est pas quiestion dè ne pas lo fèrè.

L'autro dzo, que volliàvont mettrè couàirè on jambon, et que la mermita etài trào petita po lo mettrè tot de 'na pice, sa fenna lài dit dè lo lài rêssi ein dou. Lo Janôt preind la résse, met lo jambon su lo bord dè la trabilia, et dévant dè s'einmodâ à rêssi, sè peinsâ que sarâi bon d'eingrèssi la résse po ne pas tchaffouilli cé jambon. Adon ye criè sa fenna, et lài fâ : Françoise ! apporta mè vâi lo bourelion !

Soirées de Zofingue. — Il est bien difficile d'ajouter aux éloges mérités que tous les journaux ont faits des soirées de la Société de Zofingue. Nous ne pouvons que nous associer à ce qu'ils ont dit de l'interprétation vraiment remarquable de toutes les parties d'un programme fort bien composé et très varié. La Société de Zofingue donne, ce soir, une représentation à Montreux, où nous lui promettons d'avance de nouveaux succès.

Solution du problème de samedi :

— 1^o Il y avait 4 enfants. — 2^o Chacun d'eux eut 20 dragées pour sa part. — 3^o Donc 80 dragées dans le sac. — 37 réponses justes. La prime est échuë à M. Bouvier, à Meyrin près Genève.

Passe-Temps

—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—

Supprimer six des barres ci-dessus, de

manière qu'en les comptant de droite à gauche et de haut en bas, on ait toujours des nombres pairs.

Prime: Un chromo.

THÉÂTRE. Jeudi 19 février, **La Comtesse Sarah**, comédie dramatique de G. Ohnet.

Boutades.

Deux propriétaires, dont l'un s'est rapidement enrichi, visitaient des terrains à vendre.

— Je me rappelle le temps, disait l'un deux, où j'aurais acheté ce terrain pour une paire de bottes.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas acheté ?

— C'est qu'alors les bottes pressaient davantage.

Dialogue vers la fontaine.

— Mon mari et moi, nous avons pour principe de ne jamais nous disputer en présence des enfants ; quand une scène est près d'éclater, et bien nous les faisons sortir.

— Ah ! c'est pour cela qu'on ne voit qu'eux dans les rues

Deux petites filles d'invalides font des pantouffles pour leur grand-père.

— J'aurai fini avant toi, dit l'une.

— Je crois bien, répond l'autre. Tu as de la chance, toi... ton grand-papa n'a qu'une jambe.

Un original, qui se passionne au jeu de cartes, est au café faisant sa partie de piquet. Tout à coup, on vient lui annoncer qu'un violent feu de cheminée a éclaté chez lui.

— Eh bien, allez vers ma femme, répond-il d'un air ennuyé, je ne me mêle pas des affaires de ménage.

L. MONNET.

DÉPOT OFFICIEL

de **PAPIER TIMBRÉ** et de **CARTES**

A JOUER, à la

PAPETERIE MONNET

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. —. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 85,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.